

millions, ce qui représente une valeur de 8,000,000 de francs (\$1,600,000)."

Depuis, les espérances que laissaient prévoir ces rapports se sont largement accomplies. Les côtes des départements de la Manche, du Morbihan, de la Charente-Inférieure, de la Gironde, comptent par centaines des établissements ostréicoles. Quelques-unes de ces établissements emploient pour le service des parcs des chemins de fer Decauville de 500,—1,000,—1,500 mètres de longueur, avec des wagons appropriés à cette exploitation. Cette industrie, aujourd'hui très florissante, a pu fournir à la consommation, dans l'année 1877 : 660,100,000 huîtres qui ont produit 23,240,000 francs, environ \$4,648,000, et cela, sans forcer la récolte.

Ainsi que le dit, avec tant de raison, FrédoI : " La culture des fruits de la mer est une branche d'industrie que tous les gouvernements devraient encourager. "

II

Si, maintenant, nous jetons un coup d'œil sur l'état actuel de l'industrie huîtrière au Canada, nous voyons que, pour les causes plus haut énumérées, elle est en pleine décadence, et que si on n'y porte pas remède au plus tôt la source de production sur nos côtes, déjà très affaiblie, sera bientôt complètement épuisée.

Ce qui fera mieux voir encore l'état pénible dans lequel cette industrie est actuellement placée, c'est le tableau suivant extrait du rapport officiel (pages 582 et 635) du "Tableau du Commerce et de la Navigation, pour l'exercice de l'année 1890."

EXPORTATION.

Huîtres fraîches : 646 barils, — valeur, — \$1,382.00.

IMPORTATION.

Huîtres fraîches, — 1,698 barils, — valeur, — \$ 7,464.00.

Huîtres hors la coquille et en boîte, — do — \$278,087.00.

Droits de douane..... 31,656.76.

Total..... \$317,207.76.